



LE FLEURISSEMENT, UNE QUÊTE PERPÉTUELLE

La commune espère une participation encore plus active de la population

En 2013, Kanfen obtenait sa première fleur au titre du concours des villes et villages fleuris. Belle satisfaction pour les ouvriers et les élus communaux que de recevoir ce label qui récompense les efforts consentis pour améliorer notre cadre de vie.

Mais la fleur n'est jamais définitivement acquise. Le 26 juillet 2016, le village a fait l'objet d'une visite triennale : le jury a parcouru les rues de Kanfen pour évaluer le travail accompli depuis la labellisation et confirmer l'obtention de la fleur, voire de se prononcer sur une 2^e fleur. Résultat attendu pour 2017 !

Il faut savoir que cette attribution n'est pas seulement liée à la qualité du fleurissement des espaces publics. Plusieurs autres critères d'évaluation préservant l'environnement entrent en ligne de compte : par exemple le désherbage thermique, le zéro pesticide ou encore l'enfouissement des réseaux aériens, trois actions dans lesquelles la commune s'est lancée. Mais ce n'est pas tout. Le jury examine aussi le degré de participation de la population à l'effort que fait la commune.

Dans ce contexte, on comprend l'importance du concours des maisons fleuries lancé par la municipalité auprès des Kanfenois. Cette année les lauréats sont : 1^{er} prix : Mme Schmuck, 2^e

prix : Mme Gérard, 3^e prix : Mme Devot et Mme Bargagna prix spécial du jury. Les gagnants ont reçu, en cadeau, un voyage d'une journée dans une proche ville européenne mettant à l'honneur les fleurs. Nous remercions l'ensemble des participants pour leur investissement, mais aussi tous les Kanfenois qui fleurissent leurs maisons.

La mairie souhaite une implication encore plus importante des habitants dans le fleurissement du village.

Sachant que l'arrosage coûte cher, la commune a ouvert aux habitants la source d'eau de Kanfen située sur la D15 en allant sur Volmerange. L'accès à cette source est possible en venant retirer la clé en mairie.

Par ailleurs, des haies fleuries ont été plantées dans les lotissements sur le domaine privé des résidents. La première année, les ouvriers communaux ont désherbé les massifs, mais dorénavant, leur entretien incombe aux propriétaires. Enfin, d'autres initiatives sont en cours de réflexion : la mise en place de potagers partagés dans des espaces verts publics ou encore une bourse aux fleurs au printemps 2017.

Autant d'efforts citoyens qui pourraient permettre d'avancer vers un cadre de vie encore plus agréable.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du zonage d'assainissement, une enquête publique se déroule actuellement sur le territoire de la CCCE. Le dossier de révision du zonage d'assainissement de la commune de

Kanfen, accompagné d'un registre destiné aux usagers à consigner leurs remarques éventuelles, est consultable du **7 septembre au 7 octobre 2016** aux heures habituelles d'ouverture de la mairie. M. Jean-Michel Thiriet, commissaire-enquêteur, assurera une permanence

à la mairie d'Hettange-Grande pour la commune de Kanfen : jeudi 22 septembre 2016, de 14 h à 16 h. La consultation des dossiers est également possible sur le site de la CCCE à l'adresse suivante : www.ccce.fr

VISITE DU CHANTIER DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX ET DES PAVILLONS SENIORS

Ouverture retardée des commerces pour des raisons administratives



Les travaux des cellules commerciales, près du parking de covoiturage, avancent comme prévu. Bientôt, les commerçants seront tous là. Mais qui sont-ils ? :

- un cabinet d'infirmières : Virginie Castagna et Laetitia Kozlowski venues de Zoufftgen ;
- un kinésithérapeute, Régis Dauphin, et une praticienne en énergétique chinoise, Aurore Dauphin ;
- un boucher, M. Gorei, qui tient la boucherie « Le Fumé Lorrain » à Cattemom reconnue pour la qualité de ses produits, et qui ouvre un 2^e commerce à Kanfen ;
- une fleuriste, ID FLEURS qui souhaite développer son activité sur notre commune. Elle possède déjà une boutique à Metzervisse ;
- l'institut de beauté MAIA, actuel-

lement installé à Hettange-Grande. Toutefois l'ouverture des magasins et des services initialement annoncée pour octobre, sera certainement retardée de deux ou trois mois. Encore un peu de patience pour profiter de tous ces services. La raison du retard est administrative. Il a fallu déposer un permis modificatif pour changer la configuration des appartements au-dessus des commerces. En effet, la commune a décidé de réaliser 3 appartements (un T2, un T3 et un T4) au lieu de deux T4. Ces logements sont destinés en priorité aux commerçants qui travailleront au RDC. Tous les appartements sont à ce jour déjà réservés, deux par les commerçants (fleuriste et boulanger) et un par une habitante du village.

Le permis modificatif a été obtenu le 4 mai 2016 et doit maintenant être purgé

de tous recours avant la mise à disposition aux locataires. Compte tenu des aménagements intérieurs à faire par les commerçants, la date d'ouverture réelle des cellules s'effectuera certainement entre novembre et décembre 2016.

Afin de ne pas perturber le fonctionnement de l'institut de beauté, la commune a mis à disposition de Mme Maia la salle de réunion de l'espace socioculturel, et ce, dès le 1^{er} septembre.

M. BLECH, directeur de la SNI Grand Est et bailleur de cette opération, ainsi que M. Hervé Melchior, directeur de la SODEVAM et maître d'ouvrage, ont visité les équipements en cours de construction. Ils ont fait part de leur grande satisfaction au regard des travaux réalisés.



Bois de chauffage

Les personnes intéressées par le façonnage du bois de chauffage en forêt communale doivent remplir un formulaire de réservation disponible en mairie avant le 30/09/16. Le façonnage aura lieu cet hiver

dans les parcelles n°22, 27 et 28. Pour tous renseignements, veuillez téléphoner en mairie au 03 82 50 61 10. Le prix de vente des stères pour le bois de chauffage destiné aux affouagistes est fixé à 39 €. Celui des produits non façonnés s'élève à 10 €.

SURPRESSEUR

Les travaux vont bientôt reprendre

Le 21 mars dernier, la commune a organisé une réunion publique dans le but d'informer les habitants du haut du village (rue de Volmerange, des Tilleuls et du Keybourg) de l'installation d'un surpresseur afin de pallier aux problèmes de manque de pression d'eau dans ce secteur.

La fin des travaux était annoncée initialement pour juin, mais comme chacun a pu le constater, le gros œuvre a été réalisé mais le surpresseur se fait toujours attendre. La ville de Thionville a informé la commune que l'installation du surpresseur est prévue pour octobre 2016.

Il est rappelé aux habitants concernés qu'il est conseillé de faire installer un régulateur de pression sur son installation afin de protéger ses équipements.

EXTENSION DU PÉRISCOLAIRE

Le bâtiment ne sera pas disponible pour la rentrée



Au regard de l'augmentation constante de l'effectif du périscolaire, la municipalité a décidé d'agrandir celui-ci (cf. Kanfen infos n°29). Une extension de 74 m², portant la capacité d'accueil de 50 à 80 enfants, est en cours de construction. La livraison du bâtiment est programmée pour fin septembre début octobre.

OUVERTURE DE LA MICRO-CRÈCHE «LES P'TITS FRENCH'Y»

Dix enfants sont accueillis chaque jour dans locaux qui leurs sont entièrement dédiés



En haut, de gauche à droite : Roland Di Bartoloméo (adjoint Kanfen), Didier Nicloux (adjoint Kanfen), Maurice Lorentz (maire de Volmerange-les-Mines), Nathalie Le Lay (adjointe Kanfen), Denis Baur (maire de Kanfen), Giuseppina Zaccaria (directrice des P'tits French'y), Patrick Weiten (président du Conseil Départemental de la Moselle, député de la Moselle), Michel Paquet (président de la CCCE, maire de Zoufftgen)

Depuis le 30 août, Kanfen bénéficie d'une structure supplémentaire pour accueillir 10 enfants de moins de 3 ans. L'initiative en revient à Giuseppina Zaccaria, directrice de la micro-crèche, vivement soutenue dans son projet par la commune. À ce jour, et en association avec la MAM et les assistantes maternelles indépendantes, 36 places de garderies sont proposées sur notre commune.

L'inauguration de la micro-crèche fut l'occasion pour le public, venu nombreux (élus, financeurs, PMI, parents), de visiter ces nouveaux locaux. Chacun a pu se rendre compte de la qualité des équipements et de la pertinence de ce projet. Tout a été prévu pour que les enfants se sentent à leur

aise et en toute sécurité, des caméras pour surveiller les siestes ont même été prévues ! Rien n'a été oublié : espaces de jeux, bibliothèque bilingue, ateliers pédagogiques, etc. Nul doute que la micro-crèche les « P'tits French'y » connaîtra un grand succès. La centaine de demandes d'inscription reçue en est la preuve absolue !

Kanfen dispose également de la Maison des Assistants Maternels « Grimaces et Galipettes » ainsi que d'un réseau d'assistantes maternelles pour accueillir nos chères petites têtes blondes.

Plus d'informations sur : www.kanfen.fr/infos-pratiques/petite-enfance.html

RÉUNION PAVILLONS SENIORS

Si vous êtes intéressé par la location d'un futur pavillon destiné aux seniors, les élus vous donnent rendez-vous **lundi 24 octobre à 14 h 30 à l'espace socioculturel** pour une réunion d'information et une visite d'un pavillon témoin.

SENIORS : MISE À NIVEAU DU CODE DE LA ROUTE

Avec les années, on oublie certaines règles du Code de la route, surtout après 65 ans. Afin que chacun puisse actualiser ses connaissances, la commune organise une séance de remise à niveau à l'espace socioculturel. Séquences vidéos et diapositives seront à l'ordre du jour afin de faire le point sur les derniers panneaux de signalisation routière mais aussi sur les vulnérabilités rencontrées par les seniors : diminution des réflexes et de l'acuité visuelle, affaiblissement de la qualité de l'audition, baisse de la vigilance, etc.

Mercredi 12 octobre 2016 - 14 h
Espace socioculturel
Entrée gratuite - Renseignements et inscription en mairie.
Réservé aux seniors

DÉCLAREZ VOS RUCHES

Il est rappelé aux apiculteurs amateurs ou professionnels l'obligation annuelle de déclarer leurs ruches. Cette déclaration doit s'effectuer entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2016. Elle est à réaliser en ligne, à cette adresse :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

L'agenda municipal

- **Lundi 12 septembre - 20 h 00**
Conseil Municipal
- **Jeudi 20 octobre - 20 h**
Création d'une commission de sécurité
- **Lundi 24 octobre - 18 h**
Conseil Municipal des Enfants
- **Lundi 24 octobre - 19 h**
Conseil Municipal

CHAMPIONNES DE FRANCE !

Lucie Bellofatto et Laura Bredjeek ont décroché le titre de championnes de France par équipe



L'association Thionvilloise de Gymnastique Rythmique et Sportive peut être fière de Lucie Bellofatto et de Laura Bredjick. Tout se déroule à Calais en juin dernier. Après 8 ans de travail acharné pour l'une et 14 ans pour l'autre, imposant 6 à 9 heures d'entraînement hebdomadaire sans compter les stages intensifs pendant les vacances, elles accèdent au titre de championnes de France dans la catégorie « Trophée Fédéral B TC ». Bien qu'ayant décroché quelques années auparavant les médailles de championnes de Moselle, de Lorraine,

de zone et même de France, mais dans une autre catégorie, ces deux amies ne boudent pas leurs plaisirs. En effet, ce trophée 2016 est le dernier qu'elles gagneront car elles ont décidé d'arrêter la compétition. Chacune va partir vaquer à d'autres occupations, notamment pour se concentrer sur leurs études. Pourtant Laura gardera un pied à l'étrier car elle est coach pour les petits de 4 ans et Lucie se tiendra prête à l'aider si nécessaire. Félicitations pour ce parcours sportif et amical sans faute !



Début des entrainements Karaté
Mardi 06 septembre à partir de 16h
à l'espace Socioculturel de Kanfen
Nouveaux horaires
Renseignements - Inscriptions

Karaté

Contact - Informations
f : karaté club Kanfen
karatekanfen@hotmail.com
06 50 37 65 60



Envie de danser ?

Vous souhaitez vous initier à la valse, à la salsa ou au rock ? Jessica Schmitt, danseuse sportive se propose de vous emmener dans cet univers exaltant. Les cours d'1h30 seraient programmés en soirée à l'espace socioculturel mis à disposition par la

mairie... si toutefois vous êtes nombreux à manifester votre intérêt pour ces disciplines. Alors n'hésitez pas, faites-vous connaître en mairie en téléphonant au 03 82 50 61 10 ou par courriel à mairie-kanfen@orange.fr. Jessica Schmitt pourra ainsi évaluer l'opportunité de mettre en place un cours d'initiation.

Opération Brioche



Du 7 au 9 octobre 2016, les membres du CCAS et d'associations locales sonneront à votre porte pour soutenir l'Association de Parents et amis d'Enfants Inadaptés de Thionville. En achetant des brioches, vous participerez concrètement à la réalisation des projets de l'APEI.

Réservez-leur un bel accueil !

L'agenda kanfenois

- Dimanche 18 septembre**
Fête paroissiale - Conseil de Fabrique
- Vendredi 7 octobre**
Théâtre « Ce cher Norbert »
Théâtre de l'Île en Joie
- Samedi 15 octobre**
Bal de l'APE
- Samedi 29 octobre**
Oktoberfest - Repas dansant ASK
- Lundi 31 octobre**
Halloween - APE
- Vendredi 11 novembre**
Cérémonie armistice de 1918
- Vendredi 18 novembre**
Conférence 4L Trophy - Municipalité
- Dimanche 20 novembre**
Loto - ASK
- Dimanche 4 décembre**
Repas des aînés - Municipalité
- Dimanche 18 décembre**
Concert de Noël - Municipalité
- Dimanche 11 décembre**
Marché de Noël - APE

Kanfen infos

Journal d'informations municipales de Kanfen et Kanfen-sous-Bas

Directeur de la publication :
Denis BAUR, maire de Kanfen
Document écrit et réalisé par :
Isabelle Renoir et Stéphane Citerne,
Imprimé en 500 exemplaires par la Mairie
4 rue de la Mairie — 57330 KANFEN
Tél. : 03 82 50 61 10 — Fax 03 82 50 61 68
Courriel : mairie-kanfen@orange.fr
Liste de diffusion : infos.kanfen@gmail.com